

Le Petit Malécazien



DECEMBRE 2017



Numéro 37

Le mot du maire

Une année qui s'en va mais qui en annonce une autre, encore riche en évènements...

SOMMAIRE :

- Poursuite PLUi
- Monoxyde de carbone
- La fibre, c'est pour 2018
- Antenne relais
- Aménagement place de la mairie
- Stop
- Déneigement
- La bibliothèque
- Mémoire numérisée
- Commémoration
- Organisation rentrée scolaire 2018
- Matinée inter-génération à l'école
- Point infos
- Tarifs location Salle
- Manifestations
- Etat Civil

De beaux moments ont vu le jour en 2017, nul doute que 2018 nous réserve encore de belles rencontres au travers des manifestations proposées par les acteurs de notre vie communale.

Merci encore à eux pour leur investissement !

2017 a aussi été une année riche en incertitudes tant financières que sur le plan de l'organisation territoriale.

Chaque année, je vous annonce du changement au niveau de notre intercommunalité; et bien sachez que tout ne fait que commencer ou recommencer. En effet, le Préfet n'ayant pas pris d'arrêté pour valider le périmètre Loire et Monts Communauté, la Copler continuera à poursuivre ses missions dans la même configuration pour 2018.

On ne peut que regretter ces ordres et contre ordres qui apportent toujours un peu plus de doutes et freinent l'enthousiasme dans des actions aux services des habitants.

Je vous laisse découvrir ces quelques pages de la vie de notre commune.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2018. Que votre santé soit préservée et que la réussite accompagne vos ambitions.

Béatrice Fournel

Vous êtes conviés aux vœux de la municipalité

**Dimanche 7 janvier 2018
À 11 h
à la salle d'animation**



La mairie sera fermée du mardi 26 décembre 2017
au mardi 2 janvier 2018 inclus.

Poursuite de la démarche PLUI...

Le projet s'ébauche dans la concertation et désormais chaque commune s'approprie la logique « PLU » avec son cortège d'obligations imposé par la loi et non pas par la CoPLER, comme nous pouvons parfois se l'entendre dire.

Même si les hypothèses de croissance initialement travaillées semblent, de l'avis de l'Etat, beaucoup trop ambitieuses, nous allons les réajuster en recherchant l'équité entre les diverses communes.

Rappelons tout de même qu'en terme de progression démographique le stéphanois est calé sur un objectif de 0,4 % annuel et le Nord du département autour de Roanne, est bloqué à 0,2 % ... Quelles seraient les perspectives de petites communes si nous devons avoir les mêmes conditions ?

Les exigences de l'Etat sont claires : limiter la consommation d'espace agricole, rapprocher l'habitat de l'emploi et des services proposés à la population.

En découle donc une densification des centres bourgs, un traitement des logements vacants dans les communes avant toute extension en dehors de la zone urbanisée.

Le travail se poursuit en 2018 pour donner à notre territoire les conditions nécessaires à son développement pour arriver à un projet finalisé fin 2019.

Monoxyde de Carbone Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ⇒ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ⇒ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ⇒ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- ⇒ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) - www.inpes.sante.fr

La fibre, c'est pour 2018...



A partir du point de mutualisation situé à Chirassimont, la fibre va être déployée sur les communes environnantes. Une prise sera proposée sur l'ensemble des habitations de la commune.

Dans un premier temps, la structure du réseau de desserte en fibre optique doit être créée. Il s'agit d'installer des boîtiers de raccordements « fibre optique » et de déployer des kilomètres de fibre optique en suivant le parcours du réseau téléphone existant (aérien, souterrain,...). Puis, ce sera le tour des raccordements individuels. Vous serez donc informés de la procédure à suivre pour prendre rendez-vous afin de faire réaliser votre raccordement. Enfin, lorsque que le réseau sera testé et considéré comme opérationnel, il pourra être mis à disposition des fournisseurs d'accès Internet. Il faut compter environ 15 mois entre le début des travaux et le démarrage effectif du service.

Sur une commune, les travaux de desserte (Point de Mutualisation, câblage) et de pré-raccordement des locaux s'étalent sur environ une année. Dès que le réseau est prêt, une période de 3 mois est nécessaire pour que les Fournisseurs d'Accès Internet puissent confirmer leur venue. A cette issue, les premiers abonnements seront envisageables.

Des premiers relevés et démarches ont été entrepris par les Ets Sogetrel via le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire).

Une réunion publique sera programmée pour échanger plus largement sur ce sujet courant 2018. Nous ne manquerons pas de diffuser l'information afin que toutes les questions puissent être abordées lors de ce rendez-vous.

Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le site www.thd42.fr

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Antenne relais

Dans le cadre du déploiement du réseau Free Mobile, un projet émerge sur le secteur du Becquet. Un dossier est consultable en mairie concernant une future implantation mais des études complémentaires sont menées pour envisager l'utilisation du pylône existant.

A noter que nous avons demandé à la société Free de prévoir des permanences en mairie pour donner une information plus détaillée aux personnes qui le souhaiteraient. Nous sommes en attente du positionnement définitif de Free.

Aménagement place de la mairie

Cela fait déjà plusieurs mois qu'il y a du mouvement autour de la mairie.

Ce sont tout d'abord les Ets Fuyatier qui sont intervenus pour la réfection du mur longeant la RD 5. Nous les avons également chargés de réhabiliter le petit bâtiment en bordure de place, l'ancienne *prison*¹ en abri bus pour les scolaires, mais aussi de proposer un abri pour les parents qui attendent leur progéniture.

Il devra faire l'objet d'un ravalement plus complet que nous prévoyons au budget 2018. L'entreprise Chartier a ensuite œuvré pour repenser l'espace jeux. Un accès au terrain peut ainsi se faire directement sans passer par la route. Des plantations vont venir prochainement arborer la pente et les massifs. Un banc sera installé. Les jeux pour les plus jeunes sont en cours de fabrication, ils seront opérationnels au printemps pour que les enfants puissent en profiter.

Restera ensuite l'intervention de l'entreprise Chaize pour les barrières. En effet, la réglementation nous oblige à installer des gardes corps bien que les murs ne soient pas très hauts. Ce qui évitera aussi, à quelques acrobates, de détériorer les arrêtes des murets en les escaladant en skate ou trottinettes !

Le marquage au sol est reporté sur l'année 2018 pour finaliser les travaux d'enrobés réalisés par l'entreprise Eurovia.

Pour préserver le côté sympathique de la place, les containers de tri ne reprendront pas leur place, ils restent en bordure de départementale en dessous du lotissement des Pierrières.

Et pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué, la boîte aux lettres jaune de la Poste a pris la place de la cabine téléphonique.

A vous de vous approprier ce nouvel espace !



l-Prison :
timent a
autrefois de cellule de dégrisement

ce bâ-
servi



Déneigement

L'entreprise BOST qui intervenait depuis quelques années sur la commune n'a pas souhaité, pour des questions d'organisation interne, repartir pour une nouvelle saison.

Nous avons réfléchi à plusieurs solutions pour aborder l'hiver sereinement.

C'est finalement Christophe BLEIN de Violay qui assurera le déneigement de nos chemins avec son tracteur et le chasse-neige de la commune.

Merci pour votre bienveillance lors de son passage. Il faut qu'il s'approprie les particularités de chaque chemin, ce qui demande un peu de temps surtout sous la neige !

Ses consignes n'ont pas changé par rapport aux années précédentes. Nous avons repéré les secteurs les plus difficiles, ces chemins ou accès seront salés.

A chaque épisode neigeux annoncé, les responsables sont en alerte et lancent le passage du chasse neige dès que cela est nécessaire.

Nous vous rappelons que, contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs devant chaque domicile est à la charge des riverains. Le nettoyage d'hiver, notamment le déneigement ou le salage sont également de la responsabilité du riverain.

Le sel est entreposé à proximité du local technique. Il est à la disposition de chacun. Il vous suffit d'être muni d'un seau et d'une pelle.

A utiliser avec raison, dame Nature vous en sera reconnaissante !



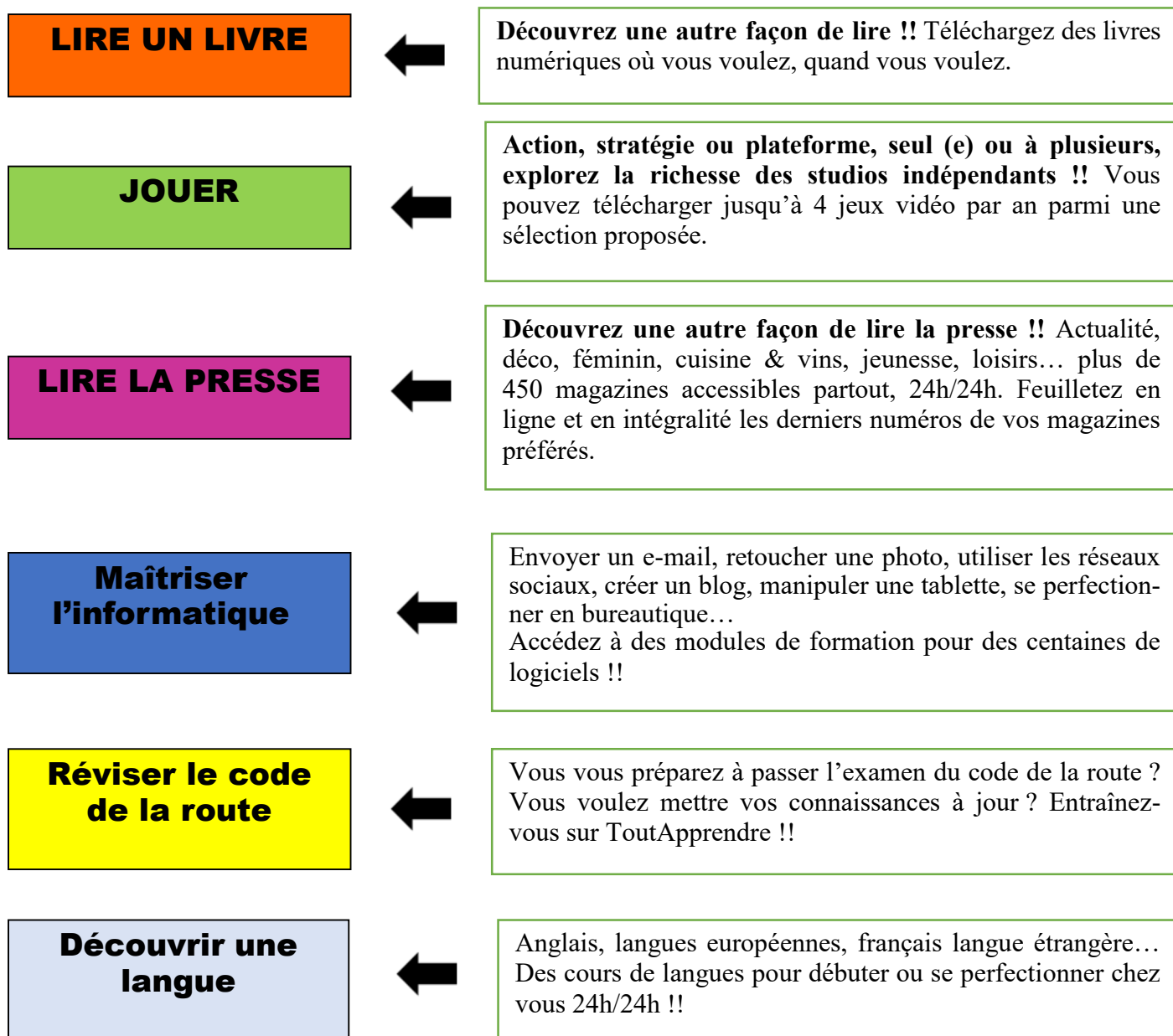
Connaissez-vous vraiment la bibliothèque ???

Si on vous pose la question : « Que trouve-t-on à la bibliothèque ? » vous allez répondre : « Des livres... toutes sortes de livres ». Et vous aurez bien sûr raison. Mais cependant cette réponse est loin, très loin d'être complète.

Car à la bibliothèque, on trouve aussi :

- Des CD (pour enfants et pour adultes) : contes, comptines, chansons enfantines, variétés, jazz, musique du monde, musique classique....
- Des livres lus (pour enfants et pour adultes) : contes, romans, documentaires...
- Des DVD (pour enfants et pour adultes) : dessins animés, films, documentaires...

Et puis, parce que la bibliothèque est aussi à l'heure du numérique, on trouve un grand nombre d'offres en ligne.



**Raconter une
histoire**



Découvrez une autre façon de raconter une histoire !
Albums, comptines, livres bilingues... Pour vos enfants, une bibliothèque d'histoires à lire ou à écouter sur ordinateurs, sur tablette et Smartphones.

**Se former et
s'exercer**



Découvrez une autre façon de se former et de s'exercer !
Soutien scolaire du CP à la terminale avec ToutApprendre.
Des exercices ludiques et variés autour du langage, de la mémoire, de l'attention et de la logique ! Avec iGerip.

**Ecouter de la
musique**



Découvrez une autre façon d'écouter de la musique !
Rock, rap, jazz, musique classique, chansons françaises...
Enrichissez vos horizons musicaux.

Tout cela vous intéresse ? Alors, c'est très simple... Poussez la porte de la bibliothèque, route de Chirassimont, pour vous inscrire. Un code vous sera communiqué avec lequel vous pourrez accéder à toutes ces offres, chez vous, 24h / 24h, **gratuitement**.

ANNEE DU POLAR



Cette année, la bibliothèque vous propose d'entrer dans l'univers du polar grâce à un projet mené conjointement avec les bibliothèques de Lay, St Just la Pendue, St Marcel de Félines et soutenu par la Direction Départemental du livre et du Multimédia et par la CoPLER.

Dans un premier temps, vous êtes invités à participer au prix « Serial lecteur ».

Votre mission, si vous l'acceptez : lire les 3 romans ci-dessous avant le 20 mars, puis voter pour celui que vous aurez préféré.



Les romans sont à la bibliothèque.

Durant tout le mois de mars 2018, des animations autour du polar sont prévues dans les bibliothèques participantes : rencontres lectures, jeu de piste, jeux de société, animations numériques, exposition, rencontre avec un auteur, remise du prix « serial lecteur »... (programme complet à retrouver en février à la bibliothèque ou sur www.copler.fr).

Pour Machézal, retenez dès à présent votre soirée du 2 mars (animation numérique) et celle du 22 mars (polars partagés).

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : de 10 h 30 à 12 h

Vendredi : de 10 h 30 à 12 h (salle de réunion vers l'église)
de 15 h 30 à 16 h 30 (sauf vacances scolaires)

Samedi : de 10 h à 12 h

Les bénévoles de la Bibliothèque

La mémoire numérisée

Le 1^{er} septembre 2017, pour l'occasion du centenaire de la grande guerre, un passionné d'histoire de nationalité Belge, souhaite digitaliser les données des tombes de soldats Français qui reposent près de chez lui à Machelen. Ce dernier contacte la Mairie de la commune car il désire avoir des informations sur un soldat décoré de la croix de guerre nommé Dubessy Marius de Machézal.

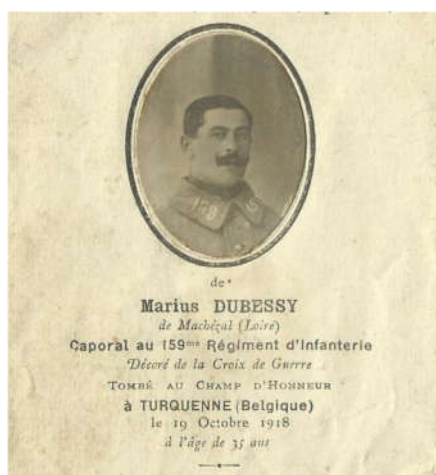
Patrick Lernout possède seulement deux numéros de téléphones aux noms de Dubessy. Mais ces personnes ne sont pas de la même parenté.

Après recherche, le verdict tombe enfin.

Un moment très émouvant, l'identité du poilu est confirmée par sa petite fille Colette Martial qui réside à la Fontaine. Il s'agit bien de Marius Claude Marie Dubessy marié à Marie Madeleine Pavailler cultivateur, habitant de Machézal, père d'une petite fille Jeanne Bénédicte née en 1915.

Incorporé au 159^{ème} régiment d'infanterie, nommé caporal, il est tombé au combat à Turquenne Belgique, le 19 octobre 1918 à l'âge de 35 ans.

Son identité va pouvoir être conservée informatiquement, presque un siècle après sa mort.



Commémoration 11 Novembre Stèle du souvenir, Place de l'église.

Avec les anciens combattants d'Algérie des communes voisines, nous nous retrouvons pour nous souvenirs des habitants de Machézal décédés lors de cet horrible conflit qu'a été la première Guerre Mondiale mais aussi de tous les morts pour la France d'ici ou d'ailleurs.

Un hommage plus particulier devrait être rendu en 2018 pour le centenaire.



Organisation rentrée scolaire 2018

Mise en place pour la rentrée 2014, la semaine de 4,5 jours pour les enfants est loin de faire l'unanimité, tant au niveau des parents que des enseignants.

La commune a dû mettre en place les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP).

Pendant 3 ans, nous avons pu proposer aux enfants des activités variées faisant appel à leur créativité et à leur esprit sportif : photographie, chant, musique, sport, théâtre, bricolage...



Œuvres réalisées par les enfants avec objets de récupération et pâte fimo pour porte-clés et bijoux

A la rentrée de septembre 2018, nous avons la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours. Nous réfléchissons conjointement avec Chirassimont mais lors du dernier conseil, l'assemblée s'est positionnée favorablement au retour à la semaine à 4 jours d'école.

Une demande de dérogation devra parvenir à l'inspection académique avant le 10 février.

Matinée inter-génération à l'école

Le mercredi 18 octobre, parents et enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Machézal pour participer à une rencontre sportive organisée par les élèves.

Au programme, 4 ateliers illustrant chacun des objectifs d'apprentissage de l'Education Physique et Sportive.

Le 1^{er} atelier consistait à suivre un parcours les yeux bandés en se faisant guidé oralement.

Le 2^{ème} atelier nécessitait de coordonner ses mouvements à celui de son partenaire puisqu'il s'agissait d'un parcours lié.

Le 3^{ème} atelier a permis aux parents de découvrir un jeu collectif sans contact, le tchoukball.

Enfin, le dernier atelier permettait aux participants de prouver leur habilité en lançant un möllky, bâton en bois, sur des quilles numérotées.

A chaque rotation, un enfant devait expliquer le but et les règles de l'atelier. Lors des matchs de tchoukball, les élèves étaient également responsables de l'arbitrage.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir, tant en préparant cette matinée qu'en l'animant.

Alors, à quand la prochaine rencontre parents-enfants ?



Parcours lié



Parcours guidé

POINT INFOS



• **Cartes grises et permis de conduire :**

Depuis le 2 novembre 2017, les cartes grises et les permis de conduire ne sont plus délivrés

aux guichets des préfectures et sous-préfectures.

Les démarches sont à effectuer en ligne, 24/24 en créant un compte sur www.ants.gouv.fr.

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet ou sont peu à l'aise avec l'informatique, des points numériques sont installés à la préfecture à Saint Etienne et dans les sous-préfectures de Roanne et Montbrison.

Dans ces points numériques, des jeunes en services civiques aideront les usagers dans leurs démarches. .

Certains garagistes sont habilités et peuvent être une alternative à cette démarche en ligne contre environ 30 € en plus de la carte grise.

• **En cas de vente de véhicules :**

Ce sont trois démarches en ligne qu'il sera nécessaire de faire :

- le changement de nom du titulaire du certificat,
- la déclaration de la vente du véhicule
- la modification d'adresse sur le certificat



Qui garde l'ancienne carte grise ?

Avant, l'ancienne carte grise était remise à l'administration en échange de la nouvelle carte. Désormais, il incombe au nouveau propriétaire du véhicule de la conserver pendant 5 ans. Dans le cas contraire, il encourt une amende de 135 euros, selon le ministère de la justice.

• **Elections**

Pour cette année encore, les inscriptions sur les listes électorales doivent être faites avant le 30 décembre 2017 pour pouvoir voter en 2018.



Une réforme des modalités d'inscriptions sur les listes électorales rentre en vigueur, avec de nouvelles dispositions, au 1^{er} janvier 2019. Les électeurs pourront demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant chaque scrutin.

• **Recensement**

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que [l'examen du baccalauréat](#) ou du [permis de conduire](#).

Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en mairie.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité, son livret de famille et un justificatif de domicile.

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.



TARIFS LOCATION SALLE E.R.A.

Particuliers commune journée	250,00 €
Particuliers extérieurs commune journée	280,00 €
Particuliers commune week-end	320,00 €
Particuliers extérieurs commune week-end	470,00 €
Associations commune week-end (2 utilisations/an)	195,00 €
Associations commune pour les suivantes	315,00 €
Associations extérieures commune week-end	440,00 €
Assemblées générales avec buffet	300,00 €
Arrhes (particuliers)	100,00 €
Arrhes (associations)	100,00 €
Caution (salle)	1 000,00 €
Caution (sono)	500,00 €

Rappel : Les réservations de la salle se font auprès du secrétariat de mairie.

Un chèque d'arrhes de 100 € libellé à l'ordre du Trésor Public doit être établi dans les 15 jours qui suivent l'option de réservation.

Minimum 1 mois avant la date prévue de la manifestation, le paiement de la totalité de la location doit être remis en mairie ainsi qu'une attestation d'assurance et un chèque de caution.

A votre disposition en mairie:

Un massicot

Une relieuse

Une plastifieuse

Un ordinateur portable avec connexion internet pour vos démarches administratives

Merci de contacter au préalable le secrétariat pour leur utilisation

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE



Vendredi 5 janvier

Dimanche 21 janvier

Samedi 3 mars

Samedi 17 mars

Samedi 24 mars

Samedi 31 mars

Dimanche 3 juin

Samedi 16 juin

Date à confirmer

Samedi 30 juin

Samedi 7 juillet

Les 5 et 6 août :

Samedi 20 octobre

Les 7 et 8 décembre

Après-midi jeux à Chirassimont

Concours de belote de la société de Chasse

Défilé du Carnaval à Machézal organisé par le

Sou des écoles, avec buvette, saucisson/patates à emporter

Soirée des Classes en 8

Vente de boudin organisée par la société de Chasse

Chasse aux œufs à Chirassimont avec buvette organisée par le Sou des écoles

Vide grenier organisé par Récup & Créé

Concours Bouvier, Thomas, Volle organisé par la Boule Fraternelle

Concours de pétanque organisé par la société de Chasse

Spectacle de fin d'année à Chirassimont avec kermesse, repas, organisé par le Sou des écoles

Fête des Classes

Ball-trap organisé par la société de Chasse

Soirée choucroute organisée par le Sou des écoles

Téléthon

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Apolline, Marie, Huguette, Geneviève BRAS le 14 janvier
Fille de Anne-Laure et Simon BRAS

Ginny-Rose, Anthéa DESTHIEUX le 26 février
Fille de Estelle EDIEUX et Corentin DESTHIEUX

Aaron BELINHA le 15 juin
Fils de Lydie et Bruno BELINHA

Jules, Hervé, Pierre THOMASSET le 22 juin
Fils de Mylène et Simon THOMASSET



DECES

Marie, Francine, Marcelle FOURNEL le 21 janvier
(la Grand Place)

Marius, Pierre, Antoine VIGNON le 11 mars
(Le Bourg)

Pierre, Claude GIRAUD le 15 décembre
(Le Moulin)



MARIAGES

Amandine FERRIÉ et Thomas RONDEPIERRE le 3 juin
(rue des Pierrières)

Julie PERRET et Eric CHAMBOST le 17 juin
(Chirassimont)

Emmanuelle CRUAUD et Patrick MARCHAND le 8 juillet
(route Napoléon)

